



Objet : Déploiements de la fibre optique

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Depuis 2019, la société XpFibre est engagée dans le déploiement d'un réseau de fibre jusqu'à l'habitant (FttH) sur le territoire des Hautes-Alpes (hors Gap). Dans un délai de quatre ans, l'ensemble des locaux résidentiels et professionnels haut-alpins seront ainsi rendus raccordables à la fibre optique, conformément aux engagements pris dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Engagements Locaux (AMEL) et de la convention qui lie l'opérateur et le Département.

Les déploiements étant entrés dans une phase avancée à l'échelle du territoire, il est possible que certains administrés fassent part aux élus municipaux d'interrogations liées à l'arrivée de la fibre.

Afin de vous permettre de leur apporter des premiers éléments de réponse et les rediriger vers les ressources appropriées, vous trouverez joint à ce courrier une plaquette d'information abordant les principales problématiques liées aux déploiements et aux raccordements finaux. Un courrier complémentaire vous sera également adressé concernant le sujet spécifique des constructions neuves. D'autres informations sont également consultables sur le site www.lafibre05.fr, et les partenaires restent à disposition des élus pour toute question relative aux déploiements, via la rubrique contact du site ou par mail aux services du Département (amenagement.numerique@hautes-alpes.fr).

Nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Lionel RECORBET

Président-Directeur Général
XpFibre

Jean-Marie BERNARD

Président du Conseil
Départemental des Hautes-Alpes